



## NOTE D'INFORMATION ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2024

À

**Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents des clubs affiliés**

Objet : Elections fédérales nationales novembre 2024

Référence : FFAAA-2024-19-NDI-SIEGE

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

J'ai l'honneur de vous rappeler que les élections fédérales nationales pour élire le comité directeur se tiendront du 20 novembre à 8 h 00 au 22 novembre à 23 h 59 (heure de Paris). Les opérations de vote se tiendront à distance de façon dématérialisée sur une plateforme de vote sécurisée pilotée par la société LegaVote.

Dans le cadre de ces élections fédérales, la commission de surveillance des opérations électorales procède actuellement au contrôle des listes des électeurs (Présidents des clubs et délégués des ligues).

Ce contrôle fait apparaître que des clubs régulièrement affiliés n'ont pas mis à jour les coordonnées de leurs dirigeants, notamment sur l'extranet du site officiel de la FFAAA.

D'autres n'ont pas encore réglé leur droit d'affiliation pour la saison 2024/2025.

Il me semble important de vous rappeler que seuls les présidents des clubs, ou un membre du comité directeur dudit club, dument mandaté, peuvent voter. Ils recevront un lien et des instructions pour exercer leur droit de vote à condition que la Fédération soit en possession de leur adresse mail valide et d'un numéro de téléphone fiable.

### **CONDITIONS POUR VOTER :**

Chaque responsable de clubs doit s'assurer des éléments suivants :

- Que le représentant du club soit titulaire d'une licence valide pour la saison en cours,
- Que le représentant du club est le président ou un membre du comité directeur dument mandaté ou le président / responsable de la section pour les clubs omnisports,
- Que la fédération est en possession de l'adresse mail valide et du numéro de téléphone du représentant votant,

Agrément N° 75 S 273 ; Arrêté ministériel du 7 octobre 1985

- Que le club représenté a acquitté le montant de l'adhésion (affiliation) pour la saison en cours 2024/2025.

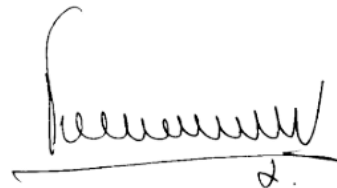
**Votre attention est attirée qu'en l'absence des informations rappelées ci-dessus ou d'informations erronées, votre club ne pourra pas participer au vote.**

La date limite pour la validation des listes des électeurs est fixée au 7 novembre 2024.

Je compte sur votre implication pour le bon déroulement des élections fédérales.

Je vous prie de recevoir Mesdames et Messieurs, chers amis, mes plus cordiales et chaleureuses salutations.

Le président de la FFAAA  
Francisco DIAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Francisco Dias', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.